



DGE-211-VF (18-09)

Rapport financier d'un candidat indépendant autorisé

Candidat(e) indépendant(e) autorisé(e) Yves St-Denis	Représentant(e) officiel(le) SERGE ST-DENIS	Exercice Année Mois Jour Du 19 03 02 Au 20 3 31
Circonscription		

ÉTAT DES RÉSULTATS

1 ENCAISSE AU DÉBUT DE L'EXERCICE (ligne 28 du rapport financier précédent, s'il y a lieu) 10203

Rentrées de fonds :

2 Contributions (annexe 3) _____ nombre de donateurs 10 1,000 00 \$
3 Revenus d'activités politiques (annexe 1, total A) _____ \$
4 Revenus accessoires (annexe 1, total B) _____ \$
5 Revenus d'appariement 2,000 00 \$
6 Avance reçue du directeur général des élections _____ \$
7 Remboursement des dépenses électorales par le directeur général des élections _____ \$ <small>(incluant l'avance inscrite à la ligne 6)</small>
8 Intérêts gagnés _____ \$
9 Autres revenus (préciser) : _____ \$
10 Total partiel (lignes 2 à 9) 3,000 00 \$

Autres rentrées de fonds :

11 Emprunts (annexe 2, total C) _____ \$
12 _____ \$
13 TOTAL DES RENTRÉES DE FONDS (lignes 10 à 12) 3,000 00 \$
14 TOTAL DES FONDS DISPONIBLES (lignes 1 + 13) (à reporter à la page 2, ligne 15) 3,102 03 \$

Remarque : Il est recommandé au représentant officiel de conserver une copie de ce rapport avant de le transmettre au directeur général des élections ou aux bureaux d'Élections Québec.

Candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)
YVES ST-DENIS

ÉTAT DES RÉSULTATS (suite)

15 **TOTAL DES FONDS DISPONIBLES** (page 1, ligne 14) 3,102.03

Sorties de fonds :

16	Intérêts sur emprunts* (annexe 2, total F)	26.30	\$
17	Dépenses électorales (rapport de dépenses électorales, ligne 12)	0.00	\$
18	Dépenses préélectorales (colonne E du formulaire DGE-222)		\$
19	Dépenses postélectorales (colonne E du formulaire DGE-222)		\$
20	Remboursement d'avance reçue du directeur général des élections		\$
21	Remboursement au directeur général des élections - Revenus d'activités politiques excédant 5 % des coûts réels		\$
22	Autres dépenses (préciser) : OPÉRATIONS BANCAIRES DCEA	15.50	\$
23	Total partiel (lignes 16 à 22)	69.80	\$
Autres sorties de fonds :			
24	Remboursements d'emprunts (annexe 2, total D)	3000.00	\$
25			\$
26	TOTAL DES SORTIES DE FONDS (lignes 23 + 24)	3069.80	\$
27	ENCAISSE À LA FIN DE L'EXERCICE (lignes 15 - 26)		32.23 \$

CALCUL DE LA DETTE ÉLECTORALE OU DU SOLDE À REMETTRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS

28	Solde des emprunts (annexe 2, total E)	0.00	\$
29	Avance reçue du directeur général des élections (page 1, ligne 6)	-	\$
30	Total partiel (lignes 28 - 29)	0.00	\$
31	Remboursement d'avance reçue du directeur général des élections (ligne 20)	-	\$
32	Total partiel (lignes 30 + 31)	0.00	\$
33	Encaisse à la fin de l'exercice (ligne 27)		32.23
34	DETTE ÉLECTORALE (lignes 32 - 33) (si solde positif)	- 32.23	
35	SOLDE À REMETTRE AU DIRECTEUR GÉNÉRAL DES ÉLECTIONS (lignes 32 - 33) (si solde négatif)	32.23	

* Excluant ceux indiqués au rapport de dépenses électorales

Campagne(s) incidante(s) sur le(s) compte(s)
YVES ST-DEWIS

Annexe 1 - Sommes recueillies à l'occasion d'activités de financement ou d'activités politiques

DATE	LIEU	NATURE	PRIX D'ENTRÉE	SOMMES RECUEILLIES		REVENUS ACCESSOIRES
				* à titre de revenu de contribution	à titre de revenu d'activité politique	
/						
TOTAL						

* Ces sommes doivent faire partie du montant des contributions à inscrire à la ligne 2 de l'état des résultats.

Annexe 2 - Emprunts (Établissements financiers et éjecteurs)

Nom, prénom et adresse du prêteur	Date de l'emprunt	Taux d'intérêt	Solde au début	Montant emprunté dans l'exercice	Montant remboursé dans l'exercice	Solde à la fin	Intérêts payés dans l'exercice
ST-DEWIS YVES	18-11-76	4%	3000.00	3000.00	0.00	0.00	16.30
/							
TOTAL							

Candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)
YVES ST-DENIS

Annexe 4 - Cautionnements

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTRICE OU L'ÉLECTEUR	ADRESSE DU DOMICILE (N°, rue, app., ville et code postal)	MONTANT CAUTIONNÉ

Annexe 5 - Établissements financiers où sont déposées les sommes recueillies

NOM DE L'ÉTABLISSEMENT	ADRESSE DE L'ÉTABLISSEMENT	N° DU COMPTE
CAISSE DESTARDINS	100 PLACE DU CURÉ	
DE LA RIVIERE DU NORD	LABELLE ST-JÉRÔME RD	
	J72-126	

Annexe 6 - Contributions en biens et services

NOM ET PRÉNOM DE L'ÉLECTRICE OU L'ÉLECTEUR (ordre alphabétique)	ADRESSE DU DOMICILE (N°, rue, app., ville et code postal)	NOMBRE	MONTANT
TOTAL			

Signature et déclaration du représentant officiel

Je, SERGE ST-DENIS
Prénom Nom

domicilié(e) au _____
Adresse

représentant(e) officiel(le) du (de la) candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)
YVES ST-DENIS
Nom du (de la) candidat(e) indépendant(e) autorisé(e)

déclare ce qui suit :

1. La sollicitation de contributions n'a été faite que sous ma responsabilité ou par l'entremise des personnes que j'ai désignées par écrit conformément à la Loi électorale (LE).
2. Toutes les contributions recueillies ont été versées en conformité des dispositions de la section II du chapitre II de la LE.
3. Tous les comptes bancaires ouverts au bénéfice de la personne candidate sont inscrits au présent rapport.
4. Toutes les sommes recueillies pour la personne candidate ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice de celle-ci et sont conformes à la Loi.
5. Si applicable, toutes les sommes reçues du directeur général des élections ont été déposées à même le ou les comptes bancaires ouverts au bénéfice de la personne candidate.
6. Les prêts obtenus et les cautions signées relativement à ceux-ci sont conformes à la Loi. Notamment, lorsque ces prêts proviennent d'un électeur, ils ont été versés à l'aide d'un chèque personnel de celui-ci, volontairement, sans compensation ni contrepartie, et ils ne feront pas l'objet d'un quelconque remboursement autrement que ce qui est prévu à l'acte d'emprunt.
7. Toutes les dépenses que j'ai faites ou autorisées, à l'exception des dépenses électorales, sont inscrites au rapport financier et ont été engagées conformément aux exigences de la Loi.
8. Toutes les sorties de fonds ont été acquittées à même le ou les comptes bancaires inscrits au présent rapport financier, à l'exception des dépenses électorales.
9. Aucune dépense n'a été acquittée en argent comptant, à l'exception de celles provenant d'une petite caisse constituée à même le fonds de la personne candidate, sous la responsabilité de la représentante officielle ou du représentant officiel.
10. Toutes les dépenses ont été engagées au prix courant du marché. De plus, un reçu de contribution a été remis pour tout bien ou service fourni gratuitement par un électeur, à l'exception du travail bénévole.
11. Les personnes ayant effectué du travail bénévole au sens de l'article 88 (1) au cours de la période l'ont fait personnellement et volontairement, et le fruit de ce travail a été fait sans compensation ni contrepartie.
12. Les renseignements contenus dans le présent rapport ainsi que ses annexes sont vrais, exacts et complets.

[Signature] le 17 Février 2020
Signature de la représentante officielle ou du représentant officiel Date

Signature et déclaration du candidat indépendant autorisé

Je, Yves St-Denis
Prénom Nom

domicilié(e) au _____
Adresse

candidat(e) indépendant(e) autorisé(e) de la circonscription de Argenteuil
Nom de la circonscription

déclare ce qui suit :

1. J'ai été informé(e) des règles de financement.
2. J'ai rappelé aux personnes autorisées à solliciter des contributions l'obligation de respecter les règles de financement.
3. J'ai été informé(e) des pratiques de sollicitation de ma représentante officielle ou mon représentant officiel et juge qu'elles sont conformes à la Loi.
4. Je déclare avoir transmis au représentant officiel toute l'information financière pour lui permettre de dresser ce rapport.
5. J'ai pris connaissance du rapport et j'ai obtenu tous les éclaircissements nécessaires sur son contenu.
6. Je prends acte de la déclaration du représentant officiel.
7. Je vous confirme qu'à ma connaissance, le représentant officiel a réalisé son mandat en conformité avec la Loi.

Signature du (de la) candidat(e) indépendant(e) autorisé(e) le 6 MARS 2020
Date